



Québec, le 13 septembre 2021

Objet : Demande d'accès à l'information

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès à l'information du 24 août dernier, visant à obtenir le pourcentage de médecins qui sont vaccinés (partiellement et complètement) contre la Covid-19 et à obtenir une analyse croisée des gens décédés qui avaient reçu une première et une deuxième dose de vaccins contre la Covid-19, à partir des bases de données des décès au Québec et de celle des gens vaccinés contre la Covid-19. De plus, votre demande visait à savoir combien de temps après l'inoculation du ou des vaccins ces gens sont-ils décédés.

L'Institut de la statistique du Québec (ISQ) ne peut répondre à votre demande. En effet, bien que l'ISQ ait à sa disposition les données portant sur les causes de décès, ces données dont il est question dans votre demande portent sur les années 2020 et 2021. Les travaux de validation de l'ISQ pour ces années sont encore en cours et les statistiques ne sont pas définitives, et ne peuvent faire l'objet de travaux d'analyse et d'appariement pouvant répondre à votre demande, le tout en vertu des articles 9 et 15 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Nous vous suggérons d'effectuer votre demande au ministère de la Santé et des Services sociaux, auprès de la personne suivante, qui pourrait y répondre en totalité ou en partie :

Madame Luce Rodrigue
Responsable de l'accès à l'information
Ministère de la Santé et des Services sociaux
1075, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
luce.rodrique@msss.gouv.qc.ca

Espérant le tout à votre convenance, je vous prie de recevoir, _____, mes meilleures salutations.

Stéphanie Parent
Responsable de l'accès aux documents

p. j. Avis de recours